



# Ta Municipalité

Volum<sup>o</sup> : 31

OCTOBRE 2011

Numéro: 9

Saint-Camill<sup>e</sup>-d<sup>e</sup>-L<sup>e</sup>llis

## *Mot du Maire*

Les travaux sur la route 204 tirent à leur fin, pour la portion qui était prévue à être réalisée en 2011. La semaine prochaine, la couche d'asphalte de base sera installée et nous pourrons de nouveau circuler sur la rue Principale sans faire de détour.

Différentes rumeurs ont circulé sur les raisons qui ont motivé l'endroit pour l'arrêt des travaux cette année mentionnant que certaines personnes ont empêché la poursuite des travaux; rien de tout cela n'est exact. L'échéancier des travaux déposé par l'entrepreneur avant le début de ceux-ci nous indiquait clairement que les travaux s'arrêteraient en face du 131, rue Principale compte tenu de la date tardive du début des travaux et que, à cet endroit, il était plus facile de faire le raccordement temporaire entre le réseau nouvellement construit et l'ancien réseau.

Nous travaillons actuellement à la réalisation des étapes préliminaires pour la poursuite des travaux le printemps prochain dès que le dégel le permettra. Pour l'étape réalisée en 2011, il n'y a eu aucun dépassement de coût et tout s'est déroulé selon les prévisions.

Adélarde Couture , Maire

### **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME...**

Veillez prendre note que vous devez formuler votre demande de permis avant d'entreprendre quelques travaux que ce soit, les citoyens qui demandent un permis lorsque les travaux ont débuté prennent le risque de se voir refuser le permis, et même dans certains cas, dans l'obligation d'arrêter les travaux voir même, démolir la construction. Pour garantir un meilleur service, prenez-vous au moins 30 jours à l'avance, comme ça vous ne serez pas déçu et vous recevrez toute l'information nécessaire à l'émission de votre permis. C'est à vous d'y voir. **AYEZ VOTRE PERMIS EN MAIN AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX !**

Daniel Boutin, officier municipal

## **AFFAIRES MUNICIPALES: COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 3 OCTOBRE 2011**

—>Le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 403, concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.

—>Le conseil municipal a approuvé la nouvelle échelle salariale, en rapport au nouvel employé journalier, M. David Blanchet, et à sa période de probation de 3 mois qui s'est terminée au début septembre 2011.

—>L'entretien et la garde de la patinoire seront assurés par notre nouvel employé, M. David Blanchet, pour la période hivernale 2011-2012.

—>Le conseil municipal a adopté une résolution autorisant l'inspecteur municipal, M. Daniel Boutin, à participer à des ateliers de perfectionnement concernant le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et concernant le captage des eaux souterraines.

—>Une résolution a été adoptée octroyant le contrat de gré de gré pour le déneigement des trottoirs municipaux à Ferme Miblou inc. L'an passé nous avons 1260 mètres à déneiger, cette année, avec l'ajout des nouveaux trottoirs, nous avons 1640 mètres à déneiger pour 2011-2012. Le coût du contrat pour 2011-2012 est de 8,460.00\$.

—>Le conseil municipal a adopté une résolution octroyant de gré à gré, le contrat d'achat de l'asphalte froid à DJL Rive-Sud Inc. Le nombre de tonnes à acheter pour la saison hivernale 2011-2012 est de 15 tonnes au coût de 93\$/ la tonne (taxes et transport en sus).

—>Le conseil municipal a adopté une résolution octroyant de gré à gré, le contrat d'achat de l'huile à chauffage pour une période d'un an. Le contrat a été octroyé à Pétroles Echemin inc., le prix soumis par le fournisseur représente la marge de profit du distributeur par rapport au prix fixé par le terminal Canada Price soit OBG (huile à chauffage : .0295\$/litre (profit par litre).

—>Comme par les années passées, le conseil municipal a adopté une résolution pour approuver les frais d'entretien et d'utilisation 2012 du logiciel Gomapview pour l'impression des matrices graphiques de la municipalité. Le coût d'entretien pour 2012 est fixé à 247.20\$ taxes incluses.

—>Le conseil municipal a adopté une résolution pour réserver 100 heures pour l'année 2012 pour les services d'un urbaniste de la MRC des Etchemins. Les services de l'urbaniste viennent en renfort à M. Daniel Boutin qui doit s'occuper en grande partie du projet de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Principale (route 204);

—>Le conseil municipal a adopté une résolution pour autoriser Le Club de l'Âge d'Or Saint-Camille à se servir du Gymnase de l'école dans le cadre de ses soirées mensuelles de danses.

Votre Conseil Municipal,

## **Bibliothèque Municipale : Livres du mois d'octobre**

### Adultes :

Donato Carrisi  
Clare Brown  
Charlaine Harris

Micheline Duff

Barbara Wood  
Elie Hanson  
Mary Higgins Clark  
Lisa Scottoline  
Claire Bergeron  
Doris Glück  
Mélanie Rose

Le chuchoteur  
Un enfant à soi  
La communauté du sud Tome 10  
Une mort certaine  
Au bout de l'exil Tome 3  
L'insoutenable vérité  
Les battements du cœur  
Le carnet maudit  
Quand reviendras-tu?  
Intime ressemblance  
Sous le manteau du silence  
Niqab  
La mémoire d'une autre



### Jeunesse :

Witch  
Je prends soin de...  
Les Monstres tome 1  
Les Monstres tome 2

La revanche d'une gardienne  
Ma nouvelle perruche



Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle des membres de votre coopérative **HABITATIONS SAINT-CAMILLE**.

Lieu : Salle du conseil municipal,  
217, rue Principale Saint-Camille-de-Lellis

Date : **Mercredi le 19 octobre 2011**

Heure : 19h30

Merci de venir en grand nombre et au plaisir de s'y rencontrer.

Les Membres du conseil d'administration

## À PROPOS...

—> Les citoyens sont invités à déclarer les lumières de rue brûlées ou défectueuses en nous appelant à la Mairie, au 595-2233 en prenant soin d'identifier le problème et d'indiquer l'adresse la plus près du lampadaire.

—> Votre prochain versement de taxes sera dû le 18 octobre 2011. Vous pouvez payer par chèque au bureau municipal, à la Caisse Populaire ou au guichet automatique. Pour les retardataires, tous les comptes de taxes passés dus portent intérêt au taux de 10%.

—> Veuillez prendre note que le dépôt de matériaux secs est ouvert tous les samedis de 9h à 12h, pour les résidents de St-Camille.

### Campagne de financement de vente de pains



Le samedi 8 octobre en avant-midi, les cadets et cadettes du Corps de Cadets 2948 de la Frontière passeront dans votre municipalité pour la vente de pains. Ceci a pour but de financer les nombreuses activités. Le prix unitaire est de 2.50\$ et vous aurez le choix entre du pain blanc ou brun.

Merci d'encourager la relève de demain de votre communauté.

Vous avez 50 ans et plus?

Vous cherchez un emploi!?!

Le programme Transit 55 a une solution pour vous!!!

Pendant 12 semaines nous vous aiderons à :

- ◆ Établir le bilan de vos compétences professionnelles;
- ◆ Développer des attitudes et des comportements favorisant votre intégration en emploi;
- ◆ Planifier une recherche d'emploi efficace;
- ◆ Maîtriser l'informatique (Word, internet, courriel); Et plus encore... **Intéressés?!?**

Taux de placement de plus de 70%

Contactez Stéphanie ou Martine au 418 625-3424 ou venez nous voir au SAEMO, 201 rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin



**Prochaine session le 28 novembre 2011**

## Tirage pour souligner l'Halloween ..

La bibliothèque municipale organise pour ses lecteurs un tirage pour les remercier de leur fidélité.

Pour participer, le lecteur(trice) doit remplir le formulaire et indiquer trois titres de livres qu'il aura lu durant le mois d'octobre 2011. Ce billet vous donnera la chance de gagner un des deux certificats cadeaux à la Librairie Select de St-Georges d'une valeur de 20\$ chacun. Le tirage aura lieu le 26 octobre 2011 à 19h30 à la bibliothèque de St-Camille. Les billets seront disponibles à partir du 5 octobre 2011 à la bibliothèque.

On vous attend en grand nombre. Venez lire, ça peut vous rapporter !

Bibliothèque Municipale St-Camille



### L'atelier « Valider son idée d'affaires » maintenant offert dans la MRC de Etchemins

Lac Etchemin, le 15 septembre 2011 – Le CLD de la MRC des Etchemins et le cours «Lancement d'une entreprise» du CFA de Saint-Anselme ont décidé d'unir leurs forces pour informer les futurs et les nouveaux entrepreneurs des différents services et subventions qui leur sont offerts dans les Etchemins soit pour les aider à lancer leur entreprise, en assurer sa pérennité ou en améliorer son rendement avec l'atelier Valider son idée d'affaires.

Cet atelier d'une durée de 2 h 30 est animé conjointement par une ressource du cours Lancement d'une entreprise et d'une autre du CLD des Etchemins. Ainsi, à toutes les 2 semaines, un atelier, offert en alternance de jour et de soir, permet aux entrepreneurs de réfléchir sur leur idée d'entreprise, de connaître le cheminement normal et d'évaluer l'avancement de leur projet, ainsi que de permettre aux intervenants de mieux les accompagner en fonction de ces éléments. De plus, chaque participant sera rencontré individuellement à la fin de l'atelier afin de connaître la prochaine étape pour la réalisation de leur projet.

Les personnes intéressées par l'atelier Valider son idée d'affaires doivent communiquer avec madame Carole Bégin au 418 625-3790 ou par courriel au [carole.begin@cscotesud.qc.ca](mailto:carole.begin@cscotesud.qc.ca), ou encore le CLD des Etchemins au 418 625-3904 ou par courriel au [administration@cldetchemins.qc.ca](mailto:administration@cldetchemins.qc.ca)

## COMITÉ DU COSTUME DU 150E DE SAINTE-JUSTINE



### Grand Bazar de costumes d'époque

Nous sommes à la recherche de costumes d'époque hommes, femmes et enfants.

Un bazar aura lieu à Sainte-Justine cet automne. A tous ceux qui ont des costumes à vendre, SVP me contacter ou vous présenter à la mairie, 167, Route 204, Sainte-Justine entre 9 h30 et 12 h 00 le 15 octobre prochain.

Pour les gens de Sainte-Justine qui veulent faire l'achat d'un costume pour les fêtes du 150e, la vente se fera au même endroit, le même jour (15 octobre 2011) de 13 h 00 à 17 h 00. C'est le temps d'y penser!

Pour informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter : Liette Lapointe (418) 383-5114 Courriel: llapointe@sogetel.net

## BALISES ET PROTECTIONS HIVERNALES

L'hiver sera bientôt là, voici quelques recommandations relativement à l'installation de balises et/ou protections hivernales, prenez soin de vous assurer que vos balises et/ou protections ne soient pas installées dans l'emprise de la route. Également, veuillez installer vos balises à un minimum de 6 pieds de hauteur. De plus, protégez vos arbres et arbustes au moyen de clôture à neige, pour ce qui est des toiles installées à plat sur les gazons, nous vous recommandons de les fixer avec des ancrages plutôt que de déposer des briques pour les maintenir. Enfin, nous tenons à vous rappeler que nous ne sommes pas responsables des bris de balises, de protections hivernales et/ou clôtures à neige.



À l'Halloween, soyez prudents en portant des costumes clairs et avec bandes réfléchissantes et circuler toujours du même côté de la rue. Ne portez rien qui puissent obstruer votre vision. Joyeuse Halloween !



### Note du Directeur incendie

**J'aimerais vous mentionner que votre service incendie va effectuer des visites de prévention dans 20% des résidences d'ici quelques semaines afin de vous donner de l'information, ceci dans le but de diminuer les risques de perte matériel ou perte de vie humaine en cas de sinistre. Profitez de notre présence afin d'éclaircir certaines de vos interrogations sur l'emplacement de votre extincteur ou encore du détecteur de fumée.**

**De plus, je veux attirer votre attention sur le règlement en sécurité incendie adopté en septembre par le conseil municipal ainsi qu'à l'ensemble de la MRC, demandant que chaque résidence soit munie d'un détecteur de monoxyde de carbone alimenté par un circuit électrique selon les directives du manufacturier de l'appareil, et/ou, dans chaque bâtiment où se trouve un endroit aménagé pour dormir qui est desservi par un appareil à combustion solide, alimenté par le gaz naturel, propane ou à l'huile. Vous devez également en installer un dans toutes les parties de bâtiment contiguës à un garage utilisé ou destiné à être utilisé aux fins de remisage d'un véhicule moteur.**

**On peut se procurer un détecteur de monoxyde de carbone dans toutes les quincailleries au coût de 30\$ à 50\$ dépendamment du modèle.**

**Cet outil est aussi important qu'un détecteur de fumée. Ces appareils peuvent sauver des vies.**



**Pierre Morneau, Directeur incendie St-Camille**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné par la soussignée, Nicole Mathieu, Directrice Générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité que :

Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Camille a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 3 octobre 2011, le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 403-2011  
CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS.

Le présent code poursuit les buts suivants :

1. Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du Conseil municipal et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
2. Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre ;
3. Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement avec discernement ;
4. Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

**Valeurs de la Municipalité**

Les valeurs suivantes servent de guide pour la prise de décision et, de façon générale, la conduite des membres du Conseil municipal en leur qualité d'élus, particulièrement lorsque les situations rencontrées ne sont pas explicitement prévues dans le présent code ou par les différentes politiques de la municipalité.

Le résumé du projet de règlement :

- L'intégrité;
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- Le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens;
- La loyauté envers la municipalité;
- La recherche d'équité;
- L'honneur rattaché aux fonctions de membres du conseil municipal.

Suite page 9...



Suite de la page 8...

Veillez prendre note que ce règlement sera adopté lors de la séance régulière du lundi, 7 novembre 2011, à compter de 19h30, à salle du conseil municipal, au 217, rue Principale, à Saint-Camille-de-Lellis.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 217, rue Principale, à Saint-Camille-de-Lellis, entre 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 4<sup>e</sup> jour d'octobre 2011.

Nicole Mathieu  
Directrice générale & secrétaire trésorière

### **Activité collective de plantation de bulbes printaniers au Cimetière de St-Camille-de-Lellis**

La seconde édition de l'activité de plantation de bulbes au cimetière de la paroisse de St-Camille-de-Lellis est prévue samedi le 8 octobre 2011, de 13h00 à 16h00. Beau temps, mauvais temps.



Cette activité a pour but de vous permettre de contribuer, vous aussi, à l'embellissement du cimetière, tout en vous permettant d'honorer vos familles, amis, ancêtres. Cependant, nous tenons à vous rappeler que seul le comité d'embellissement Village Fleuri est autorisé à procéder à des plantations dans le cimetière, et que les interventions individuelles ne sont pas autorisées.

Des bulbes vous seront offerts au coût de 1\$ la paire, et nous vous assisterons pour la plantation de ces bulbes. Vous êtes libres d'en acheter autant que vous le voulez, tant qu'il y en aura. Premiers arrivés, premiers servis. Alors, arrivez tôt!

Le Comité Village Fleuri

## **RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL**

### **AVIS AUX CITOYENS BRANCHÉS AU RÉSEAU D'AQUEDUC**

#### **SECTEUR VILLAGE**

Veillez prendre note qu'un règlement sur l'installation de valves anti-retour dans les immeubles a été adopté à la séance du 2 mai dernier. À compter de cette date, tout propriétaire occupant un immeuble existant branché au réseau d'aqueduc municipal ou d'un immeuble à être construit branché au réseau d'aqueduc a l'obligation d'installer au début de chaque entrée d'eau, une valve anti-retour.

La municipalité vous accorde un délai pour effectuer les travaux. La date limite pour effectuer l'installation d'une valve anti-retour, est d'un an à compter de l'adoption dudit règlement, donc **vous avez jusqu'au 2 mai 2012 pour installer votre valve anti-retour.**

Tout propriétaire occupant un immeuble existant ou un immeuble à être construit branché au réseau d'aqueduc municipal peut effectuer lui-même l'installation d'une valve-anti retour ou faire installer une valve anti-retour par un professionnel.

Les travaux d'installation de la valve anti-retour doivent être effectués conformément aux dispositions du Code de plomberie du Québec et aux normes du BNQ;

Le matériel utilisé pour le branchement du dispositif anti-retour est:- « Back-flow preventer » avec double clapet;

Le propriétaire a l'obligation d'installer sa valve anti-retour en amont de son entrée d'eau.

Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

L'inspecteur municipal ou toute autre personne désignée par résolution du conseil municipal est autorisé à délivrer les constats d'infraction au nom de la Municipalité de Saint-Camille.

De plus, l'inspecteur municipal fera l'inspection de vos travaux d'installation du dispositif anti-retour. Nous vous demandons de nous contacter dès que vos travaux seront complétés.

Enfin, quelques commerces locaux peuvent vous fournir la pièce acceptée par la municipalité.

Votre Conseil Municipal,

## LES ORGANISMES

—>Viactive reprend ses activités, mardi le 11 octobre, nous faisons de l'exercice et ensuite nous jouons au base-ball poche. Venez nombreux vous joindre à nous. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Âge d'Or pour participer. Bienvenue à tous !

—>Nous ferons une rencontre pour les cuisines collectives, jeudi le 13 octobre, à compter de 9h30 à la salle paroissiale. Venez nous rencontrer pour connaître le fonctionnement, c'est une occasion de se retrouver, et de se faire de bons repas à prix modiques, c'est aussi une belle façon d'échanger des recettes. Bienvenue à tous !

—>Soirée de danses, samedi le 29 octobre à 20h au gymnase de l'école, c'est une soirée de déguisement pour l'Halloween; Nous vous attendons nombreux, du plaisir assuré! Bienvenue à tous !

## Les petites annonces



- ⇒ **C'EST LE TEMPS DE PENSER À VOUS !!!**
- ◆ Vous manquez de temps,
  - ◆ Vous aimeriez avoir plus de temps pour vous,
  - ◆ L'entretien de votre domicile est une corvée pour vous à chaque semaine,
  - ◆ Je vous offre mes services pour faire l'entretien ménager de votre domicile régulièrement à chaque semaine.
  - ◆ Personne fiable, honnête, sociable, avec expérience.
  - ◆ Je suis disponible du lundi au jeudi inclusivement.
  - ◆ N'hésitez pas, appelez-moi, il me fera plaisir de travailler pour vous.

Lise Bolduc, St-Camille, 418-595-2658

—> **\*\*Nouveau à St-Camille\*\*** Lucie Poulin, Massothérapeute: Massage suédois, cayce-reilly (massage de détente) et massage sur chaise (à votre domicile). Membre du regroupement des massothérapeutes du Québec (reçu disponible). Téléphonez-moi pour prendre un rendez-vous au 418 595-3310.

## CHRONIQUE DES TRAVAUX À RÉALISER

### POUR LE MOIS D'OCTOBRE...

#### Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées:

- Recherche et réparation de fuites;
- Trois tests d'eau potable;
- Un test aux étangs;
- Rapport mensuel assainissement eaux usées;
- Entretien des pompes des postes de pompage;



#### Voirie:

- Inspection des rangs;
- Nivelage des rangs;
- Pose de gravier;
- Pose asphalte;

#### Urbanisme, loisirs et autres:

- Étude des permis, recherches et téléphones;
- Entretien mécanique de la machinerie;
- Entretien des bâtiments municipaux;
- Réparations bâtiments municipaux;
- Préparation et pose équipements à neige.

Le **Groupe Alpha des Etchemins** invite les adultes à s'inscrire à des ateliers de formation

Vous désirez :

Mieux lire, écrire et calculer 📖

Améliorer vos conditions de travail ✂

Aider vos enfants dans les devoirs et les leçons 📝

Apprendre à parler le français 🗣

Gagner de la confiance 🏆

Et encore plus... 📦

Service gratuit et adapté à la réalité de chacun

**Bienvenue en Alpha!**

Inscription en tout temps 📞 **418 625-2550**

